

**DIALOGUE BINATIONAL DE HAUT NIVEAU
HAÏTI - RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
DÉCLARATION DE JIMANI
3 FEVRIER 2014**

Les représentants des Gouvernements de la République d'Haïti et de la République Dominicaine ont noté des avancées réalisées à l'issue de la deuxième réunion de la Commission binationale de haut niveau Haïti-République Dominicaine; la première réunion ayant eu lieu le 7 janvier dernier.

Cette deuxième réunion témoigne de la qualité des relations entre les deux pays et leur volonté d'approfondir la coopération dans les domaines prioritaires de l'agenda bilatéral.

Les représentants des deux pays ont reconnu les progrès réalisés ainsi que le travail effectué par la Commission binationale de haut niveau.

La rencontre a eu lieu en présence des représentants internationaux, notamment du Chancelier de la République bolivarienne du Venezuela, Elias Jaua, que les deux Etats ont remercié pour son accompagnement.

La réunion a porté sur les questions touchant la migration, les douanes, la sécurité et l'environnement.

Les deux délégations ont signé des accords entre les institutions douanières, de l'agriculture, de l'environnement et de la lutte contre le trafic illicite de la drogue.

Copies desdits accords sont annexées à la présente déclaration.

Aussi, les deux parties ont convenu d'un programme de coopération entre leur police. Ce programme contient 6 axes, dont : Formation, échange d'information de renseignements, recherche criminelle, recherche de fugitifs et opérations conjointes.

De même, un accord interinstitutionnel entre la Direction Nationale de Contrôle de Drogue (DNCD) et la Police Nationale d'Haïti, a été signé, en vue de lutter contre le trafic de la drogue.

En ce qui concerne le thème migratoire, plusieurs points d'intérêts communs ont été abordés

1. Les avancées dans la mise en œuvre du «Plan national de régularisation des étrangers » ;
2. La Promulgation d'un nouveau type de visa pour les travailleurs ; et
3. Les règles régissant le séjour des étudiants haïtiens, incluant la gratuité des visas et la liberté de rentrée et de sortie du territoire dominicain sans aucun frais additionnel.

La République Dominicaine a réitéré son engagement à introduire au Parlement dominicain le 27 février 2014, au début de la nouvelle législature, une loi spéciale traitant de la situation des personnes nées sur le territoire dominicain et qui, actuellement, ne détiennent aucun type de document.

Pour sa part, le Gouvernement haïtien a réaffirmé son engagement à faciliter l'émission de passeports et d'actes d'état civil en faveur de ses ressortissants au niveau des postes frontaliers et dans les consulats haïtiens.

Sur le plan commercial, les deux pays ont exprimé leur satisfaction d'être parvenu, pour la première fois, à un accord qui permettra la coordination et l'échange d'informations entre les deux autorités douanières et l'interconnexion des systèmes SIGA-SYDONIA.

Le dernier thème abordé fut celui de l'environnement. A ce sujet un protocole d'accord a été signé pour réitérer formellement l'engagement des deux pays à protéger les ressources naturelles.

D'autre part, les gouvernements d'Haïti et de la République dominicaine ont décidé de favoriser la communication et la réflexion commune par la mise en place d'un observatoire binational qui sera financé par l'Union européenne, composé d'universités et d'organisations de la société civile des deux pays comme lieu de recherche, d'analyse et de participation dans les mécanismes de dialogue entre les deux pays, tels que la Commission mixte bilatérale.

En ce qui concerne la Commission mixte bilatérale, les deux parties ont reconnu la nécessité de jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre et le suivi des accords convenus, en ayant des réunions de façon régulière et en produisant les réflexions nécessaires pour les réunions ultérieures de haut niveau.

La principale nouveauté de la réunion a été l'implication du secteur privé des deux pays. Les deux pays ont considéré cette participation comme un signe du renforcement des relations entre les différents secteurs binationaux.

Les deux délégations se sont également mises d'accord pour impliquer dans le dialogue binational les représentants représentatifs de leur société civile respective.

La prochaine réunion du Dialogue de haut niveau se tiendra le mercredi 12 Mars en Haïti.

Ont participé à la réunion :

Pour la République d'Haïti, Laurent Lamothe, Premier Ministre, Pierre- Richard Casimir, Ministre des Affaires Étrangères, Wilson Laleau, Ministre du Commerce et de l'Industrie, David Basile, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Nesmy Manigat, Conseiller du Premier Ministre, Thomas Jacques, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, Michel Chancy, Secrétaire d'Etat à la Production Animale, Thomas Jean-François, Ministre de l'environnement, Godson Orelus, Directeur Général de la Police Nationale d'Haïti, Lionel Trecile, Inspecteur Général de la Police Nationale d'Haïti, Fresnel Jean-Baptiste, Directeur Général des Douanes.

Pour la République Dominicaine : Gustavo Montalvo, Ministre de la Présidence, José Manuel Trullols, Vice-Ministre des Affaires Étrangères, José Ramón Fadul, Ministre de l'Intérieur et de la Police; Saviñón José del Castillo, Ministre de l'Industrie et du Commerce et César Pina Toribio, Consultant Juridique Exécutif, Luis Ramon Rodriguez, Ministre de l'Agriculture, Bautista Roja Gomez, Ministre de l'Environnement, Fernando Fernandez, Directeur des Douanes, Major General Manuel Castro, Chef de la Police Nationale, Major Général Julio César Souffront, Directeur de la DNCD.

Faite, à Jimani, République Dominicaine, le 3 Février 2014 en deux exemplaires originaux, en langues française et espagnole, les deux textes faisant également foi.